



LDH
Fondée en 1898



– Communiqué de presse commun –

SOS Racisme · LDH · MRAP · FMQI Saint-Nazaire · Tous en Mer

Des mineures stigmatisées sur les réseaux sociaux : nos associations portent plainte contre Jean Messiha et contre X

Paris, le 20 octobre 2026

SOS Racisme, la Ligue des droits de l'Homme/droits humains (LDH), le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), la Fédération des Maisons de Quartier et de l'Insertion (FMQI) de Saint-Nazaire et l'association Tous en Mer ont déposé plainte auprès du parquet de Paris contre Jean Messiha et contre X, auteurs de publications haineuses. Ces faits sont susceptibles de recevoir notamment les qualifications d'injures publiques à caractère raciste, de provocation publique à la discrimination, à la haine ou à la violence et de cyberharcèlement raciste.

Le 8 juillet 2026, Jean Messiha a diffusé sur X, Instagram et Facebook une photographie de plusieurs jeunes filles mineures de Saint-Nazaire. Elles participaient à un séjour en voilier organisé par deux Maisons de Quartier et l'association Tous en Mer, et se baignaient sur la plage de Ramonette à Belle-Île-en-Mer. La légende qui accompagne l'image les désigne comme des « suprémacistes islamiques » venant « enlaidir le paysage avec leur infâme et hideux burkini ».

Rien dans cette scène de baignade ne permet d'attribuer à ces adolescentes une quelconque idéologie. Une tenue de bain couvrante devient, sous la plume de Jean Messiha, le marqueur d'une adhésion à l'extrémisme. C'est précisément le mécanisme de l'essentialisation : réduire des personnes – ici des mineures – à une religion réelle ou supposée, puis assimiler cette religion à une menace. L'exploitation de leur image, sans autorisation et dans un but de stigmatisation, porte également atteinte à leur droit à la vie privée.

Mise en ligne par un compte disposant de plusieurs centaines de milliers d'abonnés, la publication a déclenché une vague de commentaires d'une rare abjection : injures, appels au rejet ou à l'expulsion, assimilations à des « cancers », des « parasites » ou des « déchets ». Plusieurs de ces propos visent les jeunes filles photographiées ou, plus largement, les personnes musulmanes ou perçues comme telles.

Cette affaire s'inscrit dans une escalade des discours de haine anti-musulmans, particulièrement portée par des figures de l'extrême droite qui n'hésitent pas à instrumentaliser l'image de mineures. Jean Messiha, déjà condamné pour injure publique, a par ailleurs réagi à l'annonce d'un dépôt de plainte du maire de Saint-Nazaire en appelant à son arrestation pour « haute trahison ». Cette fuite en avant confirme le caractère assumé de sa démarche.

Nos associations demandent à la justice d'identifier les auteurs, de préserver le droit à l'image des victimes et de poursuivre fermement les responsables. Elles appellent également les plateformes à retirer immédiatement les contenus litigieux et à assumer pleinement leurs obligations de modération. Le racisme n'est pas une opinion. C'est un délit. La dignité de ces jeunes filles, le respect dû à toutes les communautés et le principe de fraternité ne sont pas négociables.

Signatures :

SOS Racisme

Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen/droits humains (LDH)

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP)

Fédération des Maisons de Quartier et de l'Insertion de Saint-Nazaire

Association « Tous en Mer »